

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du lundi 2 mars 2020



Présents : Olivier BERNARD, Laurence CALIN, Isabelle GAGO, Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Philippe RABAUX.

Absents :

Christian CARETTE, Patrizia MOYEUX excusée, Manuela PINSON excusée, Jean-Luc ROYER.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du dernier compte rendu

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2019 – budget principal

Le compte administratif 2019 présente le résultat suivant :

- En fonctionnement : + 40 501.58 €
- En investissement : + 1 394 823.73 €. Il est approuvé à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2019 – budget principal

Le compte de gestion 2019 dressé par le Percepteur est conforme au compte administratif du Maire. Il est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2019 – budget principal

Le résultat cumulé 2019 est affecté comme suit :

- Recettes de fonctionnement : + 92 341.43 €
- Recettes d'investissement : + 1 382 727.65 €

Vote du compte administratif 2019 – budget annexe Le Clos du Lavoir

Le Compte administratif 2019 présente le résultat suivant :

- En fonctionnement : - 635.37 €
- En investissement : + 45 401.13 €. Il est approuvé à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2019 – budget annexe Le Clos du Lavoir

Le compte de gestion 2019 dressé par le Percepteur est conforme au compte administratif du Maire. Il est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2019 – budget annexe Le Clos du Lavoir

Le résultat 2019 est affecté comme suit :

- En dépenses de fonctionnement : 635.37 €
- En recettes d'investissement : 45 401.13 €

Choix des entreprises – agrandissement école

Suite à l'appel d'offres et l'analyse qui a suivi, le Conseil Municipal, à l'unanimité retient les entreprises suivantes :

N° lot	Lot	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	Maçonnerie- vrd	Roux Constructions	384 000.00
2	Charpente bois	Dumont	41 794.49
3	Couverture tuile terre cuite	Piguet	75 698.40
4	Menuiserie bois	Donolo frères	141 945.00
5	Plâtrerie	Dessa	91 000.00
6	Peinture	Peintures réunies	13 886.40
7	Sols souples - faïence	SIA	40 887.00
8	Plafonds suspendus	Isoplac	23 182.00
9	Electricité	Droz	79 910.70
10	Chauffage – ventilation – plomberie	Klein	178 539.35

Bassin n° 11 – révision du prix du loyer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 5 voix pour et 2 abstentions fixe le prix du loyer du bassin n° 11 pour 2020, 2021 et 2022 à 169 €.

Bassin n° 2 – révision du prix du loyer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe le prix du loyer du bassin n° 2 pour 2020, 2021 et 2022 à 1 030 €.

Bassin de compensation

La loi sur l'eau oblige la commune à la création d'un bassin de compensation aux travaux d'agrandissement de l'école. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité retient le devis de l'entreprise Chaussonot pour un montant TTC de 4 008 €. Le Maire est autorisé à signer le devis proposé.

Achat d'un 2^{ème} poste informatique

Le Conseil Municipal, à 4 voix pour et 3 abstentions décident l'achat d'un 2^{ème} poste informatique pour le secrétariat de mairie. Le devis retenu est celui de QPC Informatique pour un montant de 2 468.72 €.

La séance se termine à 20 h.

INFORMATIONS

Nos réclamations portent leur fruit : la réfection de la route de Vaux-sur-Crosne sera réalisée par le Conseil Départemental (dans le cadre du vélo route) en juin ou septembre suivant la date des récoltes en accord avec les exploitants agricoles.

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat à partir du 23 mars 2020

Lundi : 17 h à 19 h

Mardi : 9 h à 12 h

Mercredi : 17 h à 19 h

Jeudi : 9 h à 12 h

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Nous allons monter un nouveau dossier pour la sécheresse 2019.

Les personnes concernées doivent déposer en mairie avant fin mars :

- Un courrier demandant au Maire la reconnaissance de catastrophe naturelle
 - Des photos montrant les dégâts.